

Informations de base	
<b>2023/2895(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Établissement des principes directeurs et critères de définition des procédures de vérification des valeurs d'émission de CO2 et de consommation de carburant des voitures particulières et des véhicules utilitaires légers en service (vérification en service)  Complétant <a href="#">2017/0293(COD)</a>  <b>Subject</b>  2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2023/2895(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Nature de la procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2017/0293(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/9/13337